

Formation initiale

Document de référence (V8.01/2011) – Guide des données techniques et conduites à tenir (V5.01/2024) de l'INRS et manuel du formateur (V1/2024)

Durée :

2 jours

14 heures auxquelles il faut ajouter, si nécessaire, le temps pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise et de la profession.

Public :

Toute personne volontaire pour être SST.

Minimum 4 personnes
Maximum 10 personnes

En deçà de 4 personnes, le stage ne peut être maintenu

Nos formations sont accessibles aux personnes en situations de handicap.
Nous consulter

Prérequis :

Aucun

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

Intervenir face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Moyens pédagogiques :

Exposés s'appuyant sur des moyens audio-visuels et des supports physiques, simulations et mises en situation pratiques actives, évaluations formatives

Tarif :

Nous contacter

Intervenant :

Formateur validé par l'INRS

Délivrance :

Délivrance d'une carte de Sauveteurs Secouriste du Travail.

Recyclage :

Maintien et Actualisation des compétences tout les 2 ans

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.



Module domaine de prévention des risques

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre prévention au sein de l'établissement
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention



Module domaine du secourisme

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée sur une situation d'accident
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours d'entreprise ou de l'établissement
- Examiner la victime avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue de résultat à obtenir
- Secourir la victime de manière appropriée = effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime ou des victimes en se référant à la technique préconisée :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas



validation

Épreuves et certificatives en accord de référence de l'INRS. Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST ».

À l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Loelia Formations

SIREN N° 904 210 812

SIRET N°904 210 812 00015

N° de déclaration d'activité 53 29 09 51 929

Habilité par l'INRS pour délivrer les formations SST sous le numéro N°1512330/2022/SST-01/0/13

loelia.formations@gmail.com

V4 – Mai 2023

